

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 avril 2016

DCM N° 16-04-28-8

Objet : Soutien aux associations présentes sur le site des Récollets.

Rapporteur: Mme ISLER-BEGUIN

Plusieurs structures associatives de développement durable ont leur siège au Cloître des Récollets à Metz et contribuent au développement de ce lieu emblématique dans le domaine de l'écologie et du développement durable par des actions de proximité, en direction des messins.

Pour l'année 2016, il est proposé de soutenir trois associations de promotion du développement durable dont l'objectif consiste à développer des programmes d'actions dans ce domaine tout au long de l'année.

Il est proposé en premier lieu de soutenir l'action menée par la **Société Française d'Ethnopharmacologie (SFE)**, dont l'objet consiste à promouvoir l'ethnopharmacologie et l'ethnobotanique et à œuvrer pour le développement durable par l'utilisation raisonnée des ressources naturelles et le développement des actions de formations et d'éducation du plus grand nombre.

La SFE organisera en 2016 des visites guidées des jardins de plantes médicinales et toxiques présents au Cloître des Récollets en partenariat avec l'Office du Tourisme de Metz et le FRAC. Elle installera au Cloître le droguier qui lui a été confié par l'ancienne présidente du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens pour le mettre à disposition des chercheurs et des étudiants. Elle fera découvrir au grand public l'ethnopharmacologie par le biais de l'exposition "Des Plantes et des Hommes qui soignent".

En second lieu, il est proposé de soutenir **l'association Mirabel LNE**, fédération dont l'objet consiste à mobiliser les compétences associatives présentes sur le territoire pour mener des actions d'information et de sensibilisation dans le domaine de la protection de l'environnement. En 2016, elle participera activement à la semaine européenne du développement durable et programadera au Cloître des Récollets un cycle de conférences sur le thème de l'adaptation aux changements climatiques. Elle organisera la Fête de l'Ecologie au Cloître des Récollets.

Il est également proposé de soutenir **L'ALEC du Pays Messin**, dont la Ville de Metz est membre fondateur, pour soutenir le développement d'une plateforme locale de rénovation énergétique des logements individuels et en copropriété. En complément de l'adhésion à l'ALEC, une subvention est versée pour accompagner les propriétaires messins dans un parcours de rénovation énergétique visant le niveau de performance BBC.

A noter enfin que l'Institut Européen d'Ecologie (IEE), association dont le Président fondateur Jean-Marie Pelt, précurseur de l'écologie urbaine, s'est éteint le 23 décembre 2015, fera l'objet d'une proposition de délibération ultérieure tenant compte de la réflexion engagée autour du développement du Pôle Ecologie et Développement Durable des Récollets.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- De verser une subvention de :
 - o 20 000 euros à la Société Française d'Ethnopharmacologie (SFE),
 - o 10 000 euros à MIRABEL LNE,
 - o 5 000 euros à l'ALEC du Pays Messin dans le cadre de sa convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens adoptée lors de la délibération du 24 septembre 2015,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer :

- tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet des subventions, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjoint Délégué,

René DARBOIS

Service à l'origine de la DCM : Mission Développement durable et solidaire
Commissions : Commission Développement Durable
Référence nomenclature «ACTES» : 8.8 Environnement

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la

date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 39 Absents : 16

Dont excusés : 9

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ